



Municipalité de Weedon

520 2^e Avenue

WEEDON (Québec) J0B 3J0 Tél. : 819 560-8550

Heures d'ouverture : 8h30 à 12h - 13h à 16h30

FICHE D'INSCRIPTION

Une fiche par participant

SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE (SAE) DE WEEDON

Les inscriptions auront lieu les mardis, le 22 et 29 mai 2018 de 17h30 à 20h00 à l'aréna de Weedon

Ainsi que du lundi au vendredi au bureau municipal

DATE LIMITE 1^{er} JUIN 2018

A - COCHEZ VOTRE MODE D'INSCRIPTION

N^o DE FORMULAIRE :

Sur place Par la poste

Veillez remplir cette fiche d'inscription et faites-nous la parvenir **AVANT LE 1^{er} JUIN**, car des frais de retard de 25 \$ seront exigés pour ceux qui s'inscriront après cette date.

1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE PARTICIPANT (ENFANT)

Prénom		Nom	
Âge		Date de naissance	____/____/____ JJ MM AA
Téléphone résidence		Sexe	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Adresse du participant			
Ville		Code postal	
Numéro d'assurance-maladie		Expiration (JJ-MM-AA)	____/____/____ JJ MM AA
École primaire :		Année complétée au 30 juin :	

2 - NOM DU PARENT PAYEUR - REÇU D'IMPÔT (RELEVÉ 24)

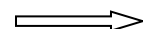
Prénom, nom	Tél. travail	Tél. cellulaire
Numéro d'assurance sociale	Adresse complète	

3 - INSCRIPTION AU SERVICE RÉGULIER - TARIFS RÉSIDENTS

Veillez cocher (✓) les services désirés						
La programmation se déroulera du lundi au vendredi de 9h à 16h	Tarifs résidents			Service de garde		
	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
<input type="checkbox"/> Pour la saison (du 25 juin au 10 août)	<input type="checkbox"/> 175 \$	<input type="checkbox"/> 150 \$	<input type="checkbox"/> 115 \$	<input type="checkbox"/> 90 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 90 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 65 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir
<input type="checkbox"/> 2 jours / semaine	<input type="checkbox"/> 95 \$	<input type="checkbox"/> 90 \$	<input type="checkbox"/> 70 \$	<input type="checkbox"/> 55 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 55 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 35 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir
<input type="checkbox"/> À la journée (service de garde seulement) Incluant matin et soir	-----	-----	-----	<input type="checkbox"/> 10 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 10 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 10 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir
Total de la section 3 _____ \$ (à reporter à la section 5)						

Service de garde : Le service de garde est offert le matin de 7h à 9h et le soir de 16h à 17h30

(SACHEZ QU'IL N'Y AURA PAS D'ARRÊT DURANT LES VACANCES DE LA CONSTRUCTION.)



3 – INSCRIPTION AU SERVICE RÉGULIER – TARIFS NON-RÉSIDENTS

Veillez cocher (✓) les services désirés

	Tarifs non-résidents			Service de garde		
	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
<input type="checkbox"/> Pour la saison (du 25 juin au 10 août)	<input type="checkbox"/> 215 \$	<input type="checkbox"/> 190 \$	<input type="checkbox"/> 155 \$	<input type="checkbox"/> 115 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 115 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 90 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir
<input type="checkbox"/> 2 jours / semaine	<input type="checkbox"/> 140 \$	<input type="checkbox"/> 135 \$	<input type="checkbox"/> 115 \$	<input type="checkbox"/> 65 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 65 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 45 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir
<input type="checkbox"/> À la journée (service de garde seulement) Incluant matin et soir	-----	-----	-----	<input type="checkbox"/> 15 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 15 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 15 \$ <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir
Total de la section 3 : _____ \$ (à reporter à la section 5)						

4 – INSCRIPTION À LA SEMAINE (les semaines devront être déterminées lors de l'inscription, avant le 1^{er} juin)

Veillez cocher (✓) les services désirés

La programmation se déroulera du lundi au vendredi de 9h à 16h	Tarifs résidents			Tarifs non-résidents		
	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
<input type="checkbox"/> Sem. 1 – 25 juin <input type="checkbox"/> Sem. 2 – 2 juillet <input type="checkbox"/> Sem. 3 – 9 juillet <input type="checkbox"/> Sem. 4 – 16 juillet <input type="checkbox"/> Sem. 5 – 23 juillet <input type="checkbox"/> Sem. 6 – 30 juillet <input type="checkbox"/> Sem. 7 – 6 août	<input type="checkbox"/> 40 \$ par sem.	<input type="checkbox"/> 35 \$ par sem.	<input type="checkbox"/> 30 \$ par sem.	<input type="checkbox"/> 50 \$ par sem.	<input type="checkbox"/> 45 \$ par sem.	<input type="checkbox"/> 40 \$ par sem.
Service de garde	<input type="checkbox"/> 25 \$/sem. <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 25 \$/sem. <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 20 \$/sem. <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 30 \$/sem. <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 30 \$/sem. <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir	<input type="checkbox"/> 25 \$/sem. <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir
Nombre de semaine _____ X _____ \$ = _____ \$ Service de garde : Nombre de semaine _____ X _____ \$ = _____ \$ TOTAL DE LA SECTION 4 : _____ \$ (à reporter à la section 5)						

5 – MODALITÉS DE PAIEMENT

Chèque

- Chèque(s) libellé(s) au nom de Municipalité de Weedon.
- Le paiement doit être effectué en totalité en date du 22 juin 2018. Le paiement peut être effectué en un maximum de 2 versements. Le 1^{er} versement, lors de l'inscription et le 2^e versement, postdaté au plus tard du 22 juin 2018. **FRAIS D'INSCRIPTION NON REMBOURSABLES**

TOTAL DE LA SECTION 3 ET 4 = _____ \$

MODE DE PAIEMENT : argent = _____ \$ Date : _____

chèque # _____ = _____ \$ Date : _____

BALANCE

chèque # _____ = _____ \$ Postdaté : _____

chèque # _____ = _____ \$ Postdaté : _____

TOTAL DES PAIEMENTS REÇUS = _____ \$

Note : Si vous inscrivez 2 enfants et plus, vous pouvez faire un seul chèque pour le total de vos inscriptions.

Signature du parent (obligatoire) :

Date :

Vous devez obligatoirement remplir la fiche santé de l'enfant et nous la transmettre avant le 1^{er} juin 2018.



6 – INFORMATIONS SUR LES SERVICES ET ACCEPTATION DES CONDITIONS

Reconnaissance des risques inhérents à la pratique d'activités et refus d'un participant	
<p><input checked="" type="radio"/> Je reconnais qu'il y a des risques inhérents à la pratique d'activités. Le camp n'est aucunement responsable de tout incident ou inconfort causé aux participants mentionnés sur le présent formulaire d'inscription.</p> <p><input checked="" type="radio"/> Le camp se réserve le droit de refuser un participant ou même d'annuler son inscription, sans remboursement, en raison d'informations inexacts ou insuffisantes ou pour des questions de sécurité envers lui-même ou les autres participants.</p> <p><input checked="" type="radio"/> Le camp se réserve le droit de refuser un participant pour les raisons suivantes : non paiement, non respect répétitif du code de vie ou informations inexacts sur le participant.</p>	
Règles de vie au camp de jour et au service de garde	
<p>Il est de votre responsabilité de prendre connaissance du guide qui sera remis à votre enfant à la première journée du SAE, le 25 juin afin de l'en informer. Si, par inadvertance, vous n'avez pas reçu la documentation, vous devez tout de même en prendre connaissance en communiquant avec nous au numéro de téléphone suivant : 819 560-8552 poste 5</p> <p>Ce guide contient toutes les informations d'activités et de sorties. Il stipule aussi que certains comportements inadéquats peuvent faire l'objet d'une expulsion temporaire ou définitive selon le cas, et sans remboursement.</p>	
Service de garde de 7h à 9h et de 16h à 17h30	
<p>Le service de garde a été mis sur pied afin de vous aider à concilier votre horaire de travail avec celui du camp de jour. IMPORTANT : Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il n'est pas sous la surveillance du camp.</p>	
<p><input checked="" type="radio"/> PHOTO ET VIDÉO : J'accepte que mon enfant soit pris en photo ou en vidéo et que le SAE puisse les utiliser gratuitement à des fins publicitaires dans ses documents : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	
<p><input type="checkbox"/> J'ai lu et compris les sections A, 5 et 6 du présent formulaire <input type="checkbox"/> J'ai rempli, signé et joint la fiche santé du présent participant</p>	
<p>Je reconnais que pour assurer aux enfants un séjour sécuritaire et de qualité, le Service d'animation estivale se doit d'obtenir, au sujet des enfants, les informations les plus complètes possibles. Par la présente, je déclare que toutes les informations requises ont été fournies pour permettre l'inscription de l'enfant _____ au SAE, et que ces informations sont exactes et complètes.</p> <p>Le Service d'animation estivale n'est aucunement responsable de tout incident ou inconfort causé à l'enfant ci-dessus mentionné et se réserve le droit de refuser un enfant ou ne plus l'accepter en raison d'informations inexacts ou insuffisantes et même annuler son inscription.</p>	
Signature du parent :	Date :

Veillez prendre note que la tarification du *Service d'Animation Estivale* demeure la même en vigueur, et ce, même s'il y a des infrastructures municipales que nous ne pouvons pas utiliser au cours de l'été (exemple : piscine municipale), nous ne faisons donc aucun remboursement à ce propos. Merci de votre compréhension.